

Note

Objet : Énoncé de principes sur le harcèlement en ligne

Date : Le 28 octobre 2019

Destinataires : Membres du Conseil de l'ACPPU

Expéditeur : David Robinson, directeur général

En mars 2019, le Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi a élaboré un nouveau projet d'énoncé de principes sur le harcèlement en ligne. Après avoir examiné le projet d'énoncé à sa réunion des 30 avril et 1^{er} mai 2019, le Comité de direction a recommandé que le projet soit renvoyé pour examen au service juridique de l'ACPPU.

À sa réunion des 15, 16 et 17 juin 2019, le Comité de direction a recommandé que l'énoncé de principes soit transmis au Conseil pour examen.

L'énoncé vise à fournir aux associations et aux établissements des lignes directrices sur les moyens d'intervention à privilégier dans les cas où des membres du personnel académique sont la cible de harcèlement en ligne. Il recommande aux associations et aux établissements de s'engager clairement et fermement à défendre la liberté académique et à condamner les mesures de harcèlement et d'intimidation à l'encontre des membres du personnel académique.